

Publié le 30 juin 2017

Observatoire 2015 de l'activité d'aménagement

L'observatoire 2015 des 12 Sem à double activité au sein du dispositif d'autocontrôle de la Fédération des Epl dresse une situation contrastée.



Avec un chiffre d'affaire cumulé de 850 millions d'euros en 2015, les 12 Sociétés d'économie mixte à double activité (immobilières et aménagement) doivent faire face au ralentissement de l'activité par rapport à 2014. En effet, le ralentissement économique global avec un nombre de commandes qui s'amenuise, conjugué aux tensions budgétaires que connaissent les collectivités locales obligent les Sem à faire des efforts de **rationalisation** de coûts.

L'activité d'aménagement peut être regroupée en 4 catégories : études et prestations, mandats, concessions (ou convention publique d'aménagement) et opérations pour compte propre. Son développement est un levier stratégique dans la maîtrise du foncier au service de la production de logement et d'équipements.

Ce rapport présente la situation financière globale des 12 sociétés au sein du **dispositif d'autocontrôle** de la Fédération des Epl. Il détaille notamment les situations différentes selon les territoires d'implantation (métropole ou outre-mer).

[En savoir +](#)

Quelques chiffres :

- 12 Sem : 4 en métropole, 5 à la Réunion et 3 aux Antilles,
- 850 millions d'euros chiffre d'affaire cumulé,
- 25 millions d'euros d'investissements cumulés en 2015 (métropole),
- 222 millions d'euros d'investissements cumulés en 2015 (outre-mer),

- 250 salariés.

À télécharger

- [Rapport Aménagement 2015.pdf](#)